

FORMATION AU PERMIS AUTO

ENJEUX de la formation

L'automobile est devenu un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail, ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et le programme de formation au permis de conduire est mis en place pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader.

L'objectif général est d'amener tous les automobilistes débutants à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoir, savoir-faire et savoir-devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le programme de formation que nous vous proposons se veut une vue d'ensemble des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer après l'obtention du permis de conduire en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et donc à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites. Vous allez au travers du programme mis en place comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques, et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

DÉROULEMENT de la formation auto préparatoire à l'examen du permis de conduire

Tout d'abord il est possible chez *CAR*rément *PERMIS* de travailler de 3 façons :

- 1- Dans un premier temps travailler et obtenir son code. Une fois obtenu, débiter les leçons de conduite.
- 2- Travailler son code et une fois à l'aise avec la partie théorique, débiter les leçons de conduite.
- 3- Travailler le code tout en ayant commencé les leçons de conduite.

Tout dépend de la disponibilité de l'élève, de sa motivation et de sa capacité à assimiler les informations. Par expérience nous leur conseillons la première ou deuxième solution, même si dans certains cas particuliers la troisième solution peut s'avérer la bonne. Le risque de cette dernière est de concentrer son énergie sur la conduite et non sur la partie théorique. Cela s'avère problématique si l'élève est à l'aise avec la partie pratique et non théorique car nous rappelons que pour se présenter à l'examen du permis de conduire, l'examen théorique doit être obtenu au préalable. Ceci a pour conséquence de bloquer l'élève dans sa progression pratique le temps de continuer de travailler la théorie.

LA PARTIE THÉORIQUE

Un élève inscrit chez *CAR*rément *PERMIS* dispose de plusieurs leviers pour travailler la partie théorique. De manière générale, voici comment nous conseillons à nos élèves de travailler et quels sont les moyens pour y arriver rapidement.

1- L'application PREPACODE

Nous travaillons le code à l'aide d'une application sur tablettes numériques, comme à l'examen. Nous avons néanmoins un suivi individualisé puisque toutes les séries qu'elles soient thématiques, d'exercices, examens blancs ou autres sont enregistrées dans notre base de données. Ainsi, dans un premier temps, l'élève réalise une série d'accueil qui permet de dresser un premier bilan de ses qualités et de ses points de travail futur. Puis, au fur et à mesure de son avancée et de ses résultats, un diagramme (ci-dessous) se dessine et notre responsable administrative ou un enseignant oriente l'élève sur des séries ciblées ou des chapitres du livre de code à réviser.



2- Cours de code

En parallèle nous proposons des plages horaires durant lesquelles un enseignant diplômé est présent en salle de cours ou en virtuelle classe. Nous invitons fortement nos élèves à y participer. Le cours peut se passer de différentes manières en fonction du public :

- Nos élèves peuvent poser toutes les questions qu'ils le souhaitent ou revenir sur des questions de séries déjà réalisées. Ce sera le point de départ du cours.
- Nous pouvons travailler un chapitre précis (règles de circulation, mécanique, secourisme, alcool, vitesse...).
- Nous pouvons également travailler sur une ou plusieurs séries thématiques. Les questions de ces séries amènent bien souvent des questions posées par nos élèves et conduisent ainsi dispenser un cours sur mesure en fonction du public présent.

3- Stage de code

Mis en place depuis janvier 2019, nous organisons plusieurs fois dans l'année des stages intensifs de code où une dizaine d'élèves sont conviés. L'objectif est de passer en revue l'essentiel du livre de code grâce à des cours animés, des séries thématiques et des examens blancs sur la dernière journée. Ce stage se déroule en présence d'un enseignant diplômé.

4- SOS CODE

Du lundi au vendredi de 17h à 19h, vous pouvez joindre un membre de l'équipe, sur un numéro que l'on vous communiquera au moment de l'inscription, afin que celui-ci réponde à vos questions, vous donne une méthode et vous aide à progresser ! Abusez-en !

5- Cours de code en vidéo

Nous avons créé 15 cours de code reprenant l'ensemble du livre de code ! Pour ceux qui préfèrent entendre que de lire le livre ! Il n'est pas exclu de cumuler les 2 😊

6- Cours théorique sur les grands thèmes de la sécurité routière

Nous dispensons également des cours théoriques sur d'autres créneaux horaires. Les grands thèmes de la sécurité routière sont abordés : alcool, vitesse, constat/assurance, âge et la conduite, conduite de nuit, conduite par intempéries... sont au programme. Ces cours sont dispensés par un enseignant diplômé.

LA PARTIE PRATIQUE

L'enseignant

Il est possible chez *CAR*ément *PERMIS* de choisir ou non son ou ses enseignants. Même si l'auto-école possède 4 excellents enseignants il est fréquent que des affinités se créent entre un élève et un ou deux enseignants en particulier. Nous sommes là afin que nos élèves passent un bon moment. Nous les encourageons à faire savoir au bureau leurs préférences si préférences il y a. Sauf exception les cours de conduite s'effectuent du lundi au vendredi de 9h à 19h (le mercredi, jeudi et vendredi 20h), et le samedi de 8h à 14h.

Un bref aperçu de la formation

En premier lieu la formation pratique commence dès l'inscription de l'élève. En effet il est proposé 2 sortes d'évaluations :

- Une évaluation sur PC qu'il est possible de faire le jour de l'inscription juste avant la signature du contrat.
- Une évaluation en voiture avec un enseignant. Il faudra néanmoins programmer l'évaluation et revenir signer le contrat une fois celle-ci réalisée.

Concernant la formation en elle-même nous nous inspirons fortement du REMC (Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne). Les trois enseignants de l'auto-école respectent scrupuleusement une trame pédagogique commune. Changer d'enseignant assez régulièrement n'est donc pas un problème !

Nous optons pour une pédagogie par étape : chaque étape comporte un ou plusieurs objectifs et chaque objectif doit être validé pour travailler le suivant.

De plus nos enseignants se réunissent plusieurs fois dans l'année pour partager leurs ressentis et leurs idées. Cela permet de se mettre en phase sur les contenus communs à dispenser à nos élèves.

Voici de manière générale la manière dont se déroule l'apprentissage dans les grandes lignes:

- 1-** Nous commençons par apprendre à nos élèves à s'installer au poste de conduite et à maîtriser leur véhicule dans un environnement où le trafic est faible voire nul (tenir le volant, savoir où poser le regard, maîtriser sa trajectoire, démarrer, gérer son frein, monter descendre les vitesses, placer le véhicule sur la chaussée...)
- 2-** Nous apprenons à nos élèves à effectuer les contrôles dans les rétroviseurs : quand, comment, pourquoi, dans quelles situations ...
- 3-** Dispense d'une leçon ou partie d'une leçon sur la manière dont on effectue une marche arrière et un demi-tour en toute sécurité.
- 4-** Puis nos élèves apprennent à détecter et franchir les intersections en agglomération (cédez-le-passage, STOP, giratoires, feux, priorités à droite). Le trafic s'intensifie alors considérablement.
- 5-** Nous enseignons ensuite les manœuvres (batailles arrière, créneaux).

6- Nous procédons à l'apprentissage de la conduite hors agglomération (apprendre à appréhender un virage, à conduire et à croiser dans des routes étroites et sinueuses, s'insérer sur une voie rapide, autoroute...).

7- A la fin de l'apprentissage, nous effectuons des parcours à effectuer de manière autonome.

A chaque début de leçon nous reprenons le bilan des compétences acquises ou non lors de la leçon précédente. Nous formulons un ou plusieurs objectifs de travail pour la leçon à venir puis nous partons les travailler.

Nous revenons quelques minutes avant la fin de la leçon pour prendre le temps de débriefer et de formuler de nouveaux objectifs pour la leçon suivante. Une fois tous les objectifs de la trame atteints l'élève est fin prêt à se présenter à l'épreuve pratique du permis de conduire.

Complément de formation

Si nos élèves le souhaitent nous dispensons sur la fin de formation :

- un cours de vérifications sur les bases mécaniques du véhicule,
- un cours sur l'autoroute,
- un cours d'éco-conduite,
- si cela est possible (en fonction de la période de l'année) des cours de conduite de nuit.

Nous pouvons aussi :

- effectuer de l'écoute pédagogique. Il peut ainsi arriver qu'un élève en difficulté assiste gratuitement à la leçon d'un autre élève à qui l'on dispense un objectif commun si ce dernier est d'accord. Cela peut s'avérer très intéressant. Un élève en difficulté voyant un autre exécuter des exercices peut avoir un déclic et par la suite comprendre et mieux faire.
- dispenser une demi-heure ou une heure de leçon juste avant l'examen si nos élèves le souhaitent.

Il est également possible pour aller plus loin dans la formation d'assister à une formation post-permis qui alliera conduite et cours en salle. Au programme les cas d'accidents les plus fréquents, les statistiques d'accidents...

CONDITIONS DE PASSAGE à l'examen

EXAMEN THEORIQUE (LE CODE)

Pour passer l'épreuve du code il faut avoir au moins 17 ans si l'élève suit une formation traditionnelle ou 15 ans s'il suit l'apprentissage anticipé de la conduite.

Pour réussir cette épreuve il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions. Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées.

Parmi les 40 questions auxquelles l'élève devra répondre, certaines sont en vidéo.

Le jour de l'examen l'élève doit obligatoirement apporter sa pièce d'identité et sa convocation.

Le code est valable 5 ans et/ou pour 5 présentations à l'épreuve pratique.

EXAMEN PRATIQUE

Pour se présenter à l'examen pratique il faut avoir au moins 18 ans ou 17 ans si l'élève suit la conduite accompagnée. Il faut avoir au préalable réussi l'examen du code.

Cette épreuve dure environ 32 minutes. Elle a pour but de vérifier si l'élève est capable de conduire seul sans mettre en danger sa sécurité et celle des autres.

Elle est évaluée par un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen l'épreuve est présentée de manière individuelle par l'inspecteur qui précise ce que l'élève va devoir faire:

- réaliser un parcours empruntant un itinéraire urbain, routier et/ou autoroutier.
- suivre un itinéraire en se guidant de manière autonome pendant environ 5 minutes.
- réaliser deux manœuvres différentes (un freinage pour un arrêt de précision et une manœuvre marche arrière).
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière, et répondre à une question sur les premiers secours.
- appliquer les règles du code de la route notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs.
- adapter sa conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre.
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables

L'examen est réussi si l'élève obtient la note minimum de 20 points sur 31 sans avoir commis d'erreurs éliminatoires.

Il lui faudra apporter sa pièce d'identité valide. Pour les élèves ayant optés pour la conduite accompagnée ou supervisée ils devront également se munir de leur livret d'apprentissage.